



Consignes pour la présentation d'un mémoire DES, DESC, DFMS

Vous souhaitez présenter votre mémoire (DES, DESC, DFMS, ...) devant une Commission Inter-régionale; pour cela vous devez au moins deux mois avant la date du séminaire (le prochain est le 19 septembre 2019, donc **avant le 19 juillet**) :

- **Vérifier auprès de votre Faculté de Médecine** que votre inscription est valable et que cette demande de présentation de mémoire est bien enregistrée par les services de la scolarité 3ème cycle dont vous dépendez
- **Adresser une demande par e-mail en mentionnant le titre en français de votre mémoire et le nom du chef de service et/ou du senior qui vous a accompagné dans ce travail.**
 - au secrétariat du collège : secretariat@college.sfctcv.org
 - aux coordonnateurs locaux et régionaux dont vous dépendez [Coordonnateurs](#)
 - ainsi qu'aux responsables de l'organisation de la réunion inter-régionale concernée:
 - Séminaire Nord – Paris : resp-seminaire-nord@college.sfctcv.org Pr. André Vincentelli
 - Séminaire Sud – Narbonne : resp-seminaire-sud@college.sfctcv.org Pr. P-Y Brichon et Bernard Kreitmann
 - Séminaire Ouest - La Baule : resp-seminaire-ouest@college.sfctcv.org Pr. Pierre Corbi
 -

Ensuite il faut :

- **Préparer votre "mémoire" et le faire valider par votre directeur de mémoire.** Il s'agira :
 - **soit d'un mémoire classique** : Rituelle étape d'un cursus universitaire, le mémoire comprend la description des sources qui vont permettre le travail, la bibliographie nécessaire, l'exposé de la problématique et la réponse sous forme de chapitres rédigés. Il montre comment la problématique, les sources et la bibliographie conduisent à un véritable travail de recherche originale.
 - **soit d'un article scientifique** rédigé tel que et au minimum soumis, ou mieux accepté. Dans ce dernier cas, évidemment, la publication concerne bien le travail concerné et le sujet du mémoire. Vous devrez avoir été l'auteur principal du travail et apparaître comme premier auteur (si ce n'est pas le cas, demandez à votre directeur de travail de nous expliquer pourquoi).
 - Depuis 2010, nous exigeons que les mémoires, souvent de très bonne qualité, soient publiés. Aussi, si votre travail n'a pas été au minimum soumis et au mieux accepté dans une revue internationale à comité de lecture, vous devez le soumettre sous forme d'article au journal de la S.F.C.T.C.V. (redaction@ictcv.com). Notez que, même si ce travail a été proposé à une autre revue, et tant que le journal de la société ne bénéficie pas d'une indexation Medline, vous pouvez aussi soumettre votre travail à ce journal et que cela est noté positivement pour le CNG et le CNU. Le rédacteur en chef vous procurera une attestation que vous devrez présenter au Jury.
- **Adresser 3 semaines avant, soit le 30 aout 2019,** au secretariat secretariat@college.sfctcv.org votre document électronique et la preuve de soumission ou de publication **pour que ceci soit validé** et que ces documents soient transmis aux PUPH présents au séminaire.
- **Prévoir au moins 2 exemplaires** « papier » pour le jour de la soutenance.
- **Le présenter sous forme d'une communication** type PowerPoint en français de l'ordre de 20mn (durée selon complexité). Vous aurez ensuite un entretien sur votre cursus et ce travail avec le jury de la Commission au cours du Séminaire.

N'oubliez pas de vous inscrire au séminaire, évidemment...

Cordialement

Bernard Kreitmann, Directeur du Collège

Alain Chapelier, Directeur-adjoint du Collège

PS: Les demandes de soutenance de mémoire faites après le 19 juillet ne seront pas honorées; les candidats qui n'auront pas adressé mémoire et preuve de soumission le 30 aout ne pourront pas soutenir leur travail.